



Bordeaux, le 18 octobre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de l'épisode de pollution en Gironde

Selon les données transmises ce jour par ATMO Nouvelle-Aquitaine, l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine - les niveaux de particules sont redescendus sous le seuil de 50 micro-g/m³, entraînant la levée de la procédure d'information et recommandation en Gironde.

Pour en savoir plus : consulter le site internet : www.atmo-nouvelleaquitaine.org